

## Le 5 novembre 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le cinquième jour de novembre 2018 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.  
La directrice générale et secrétaire trésorière adjointe Suzanne Marcoux est présente.

4 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

### 193-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

### 194-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 1er octobre 2018

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2018 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h32.

### 195-18 Correspondance

Le maire déposera une couronne à la légion Canadienne le 11 novembre prochain pour le jour du souvenir. La dépense de la couronne, au montant de 50\$, est autorisée par les membres du Conseil.

### 196-18 Rapport de l'inspecteur en voirie – travaux fossé rang St-Joseph

Attendu que des travaux de réfection de fossé ont lieu dans le rang St-Joseph le long du lot 4 376 307 et que le propriétaire est présent à l'assemblée ;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que les travaux d'installation du ponceau et la fourniture de la pierre, seront réalisés par la Municipalité et que M. Benoit Reginster fournira le ponceau conforme à la réglementation.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La directrice générale dépose les rapports financiers comparatifs ainsi que la liste des personnes endettées envers la municipalité au 5 novembre 2018.

### 197-18 Comptes à payer

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (septembre) payé	200,50
Cotisations employeur provinciales (septembre) payé	1 525,82
Élus	2 472,13
Directrice générale, directrice adjointe, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	14 500,30
Pompiers, opérateur eaux usées, aides-voirie et préposé à l'entretien,	5 282,10
Réal Pinsonnault (remboursement peinture et bras de marquage ligne de rue)	89,63
Gabriel Neeser (remboursement bacs de rangement pour la caserne)	35,97
Daniel Tétreault (repas des maires du pole de Bedford avec le directeur de la Sureté du Québec)	16,04
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles)	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement septembre 20 930 kg et octobre 26 150 kg)	3 752,92
Sani-Éco (recyclage septembre 4 430 kg et octobre 4 510 kg)	719,52
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public) payé	261,98

Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	408,28
Hydro-Québec (caserne) payé	306,87
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	200,07
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	28,97
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,70
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, thé, biscuits )	483,72
Petite caisse ( timbres, envois recommandés, articles de bureau , lait, produits entretien)	337,03
Postes Canada (Ami septembre)	38,58
Purolator ( frais de transport )	5,26
Transport Hanigan (transport pierre pour les accotements)	88,17
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 834,3 litres pour la caserne)	1 010,08
Graymont (pierre pour accotements)	232,64
Asphalte des Cantons, division Sintra (rondelles)	114,98
Concassage Pelletier (terre tamisée, rue Gauvin)	74,73
Cauca (licence+ tablette pour Survie véhiculaire)	3 679,20
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Rona Lesvesque (batteries appareil respiratoire, quincaillerie)	99,85
Denis Larocque enr (vérification pompe du puits à l'Hotel de Ville)	258,69
L'Homme & fils (bois, quincaillerie pour réparation porte au barrage )	123,85
Techno Contrôle 2000 inc ( rechargement et inspection cylindres)	92,56
Moteurs électriques Guertin inc ( réparation puits de l'Hotel de Ville)	794,30
Pièces d'Auto Bedford ( chargeur pompe, service incendie)	46,71
Distribution d'eau RCI (nettoyage refroidisseurs d'eau )	119,34
Biovet inc. ( analyse d'eau potable 1 mois)	23,28
Ville de Bromont ( formation Pompier 1 )	1 322,28
Média Transcontinental (avis appel d'offres collecte et transport matières résiduelles )	434,84
Raymond Chabot Grant Thornton (ressources humaines, recrutement poste de directrice générale )	3 615,96
Madelyn Marcoux (services d'archives)	2 205,00
J.Guy Rousselle ( location pelle, travaux de recherche de puits à l' hotel de ville )	877,50
Les Emballages Caroussel (produits entretien, papier essuie-mains,)	124,24
Naturellement Concept (entretien des aménagements paysagers Hotel de Ville,	175,50
Loisirs de Bedford et régions (participation journée des Aînés octobre 2018)	165,00
Charles Lussier Géographe (entretien et plantation d' arbres dans les Parcs municipaux)	596,15
Groupe Guérin (sel adoucisseurs+ travaux pompe et puits Hotel de Ville)	263,60
J.N. Pinsonnault (location tracteur pour chargement pierre accotements)	210,00
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes sèches )	287,44
Toilettes portatives Sanibert (vidange 3 postes de pompage, nettoyage regards pluviaux )	4 339,74
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 577,34
Atelier Mathieu Forgues ( matériel panneaux civiques, matériel bibliothèque)	122,31

*Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2018.*

**\*ADOPTÉ\***

#### **198-18 Règlement 339-10 RM 410 concernant le contrôle des animaux**

Attendu que la MRC Brome Missisquoi a soumis un projet de règlement concernant le contrôle des animaux RM 410 ;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le Conseil ne souhaite pas adopter le nouveau règlement sur le contrôle des animaux et maintient le règlement 339-10, tel que stipulé.

**\*ADOPTÉ\***

Dépôt du projet de règlement numéro 423-18 RM 460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

**Un avis de motion** et le dépôt du projet de règlement numéro 423-18 concernant la paix, l'ordre et les nuisances, avec dispense de lecture est donné par le conseiller Robert Gaboriault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera pour adoption lors d'une prochaine session du conseil du projet de règlement.

Dépôt du projet de règlement numéro 424-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

*Un avis de motion* avec dispense de lecture est donné par le conseiller Jean-Pierre Morlot à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera pour adoption lors d'une prochaine session du conseil le projet de règlement **numéro 424-18** déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

**199-18 Achats pour le service de sécurité incendie**

Proposé par Robert Gaboriault  
Et appuyé par Micheline Dufour  
Et résolu d'autoriser :

- La réparation de l'autopompe au montant 1500\$ ;
- L'achat d'un répéteur au montant de 3352\$ ;
- L'achat de bottes au montant de 400\$ ;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**200-18 Embauche d'un nouveau pompier bénévole volontaire**

Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Carole Dansereau  
Et résolu d'embaucher M. Franz Helg comme pompier bénévole volontaire selon les recommandations du directeur du service incendie.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**201-18 Programme d'aide financière pour la formation en 2019 des pompiers volontaires ou à temps partiel**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et/ou pour le programme Pompiers II ainsi que la formation de 15 pompiers pour des cours spécifiques au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Brome-Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme ;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
et appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Brome-Missisquoi.

**\*ADOPTÉ\***

**202-18 Embauche au poste d'aide voirie**

Proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Roger Santerre  
Et résolu d'embaucher M. Justin Lacroix comme aide de voirie.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**203-18 Chemins blancs**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que la municipalité fera l'essai, par souci environnemental, de procéder au déneigement seulement, sans abrasifs à l'exception des coins des rues aux arrêts, sur certaines rues et chemins :

- Chemin de la Station Des Rivières ;
- Rang des Duquette ;
- Chemin Walbridge ;
- Rue Messier ;
- Rue du Bord-de-l'Eau ;
- Rue Gauvin ;
- Rue Courville ;
- Rue Saint-Louis ;

D'aviser les résidents de ce secteur et procéder, à cet effet, à l'installation des panneaux chemins blancs afin d'aviser les utilisateurs de ces chemins.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**204-18 Déneigement des espaces municipaux pour 2018-2019**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu :

De donner le contrat de déneigement des espaces municipaux à Déneigement Cloutier, le seul répondant à l'appel de propositions. Le montant sera :

- de trois cent cinquante (350) dollars pour le déneigement de l'accès au garage municipal,
- de six cent cinquante (650) dollars pour le stationnement et les accès de l'hôtel de ville,
- de cinq cent cinquante (550) dollars pour la caserne
- et de trois cent cinquante (350) dollars pour la borne sèche du rang Saint-Édouard et celle du chemin Saint-Charles ;

Le déneigement de la borne sèche du rang Saint-Joseph sera effectué par M Sylvain Duquette comme les années passées ;

La directrice générale ou la directrice générale adjointe sont autorisées à signer tous les documents relatifs à ces contrats.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2018 et inscrits au budget 2019*

**205-18 Libération de la retenue des travaux de voirie 2017, Construction Techroc**

Attendu que des travaux de réfection de la chaussée ont été exécutés dans le rang Ste-Anne et rue Messier par l'entrepreneur Construction Techroc et qu'une retenue de 5% a été appliquée sur la facture C-0036 ;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'autoriser le paiement immédiat de la retenue de Construction Techroc au montant de 4 548\$ plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

*Avis est donné que suite à la publication, sur le site SEAO, de l'appel d'offre concernant les collectes et le transport des matières résiduelles (ordures, recyclage et compostage), la municipalité a reçu l'offre d'un seul soumissionnaire, soit de l'entreprise 9166-2452 Qc inc.*

*Les coûts, pour un contrat d'un an, ont subi une forte hausse de 134 à 227 % et pour ce qui est du contrat sur une durée de 3 ans, d'une augmentation de 172.73 à 182 %. Le conseil souhaite étudier le dossier et voir les autres options possibles avant de prendre une décision.*

**206-18 Paiement et financement de la facture des bacs bruns**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'autoriser le paiement immédiat de la facture d'IPL pour l'acquisition, le transport et livraison de 295 bacs bruns au montant de 16 147\$ plus les taxes applicables.

Le financement de cette dépense sera fait à même le surplus accumulé et la dépense sera reportée au budget 2019.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**207-18 Site de traitement des eaux usées : remplacement de l'automate**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'autoriser le remplacement de l'automate au site de traitement des eaux usées aux coûts de 2 550\$ à 2 750\$ pour le matériel et la main d'œuvre ;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**208-18 Formation sur les contrats municipaux suite à l'adoption des projets de règlements des lois 122,155 et 108 pour la directrice générale adjointe**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser le paiement de la formation sur les contrats municipaux, suite à l'application des lois 122, 155 et 108, et ce au montant de 307\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de kilométrage.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**209-18 Remplacement du photocopieur – imprimante**

Attendu que 3 offres de service (Copicom, Bureautic 360 et Groupe CT), pour le remplacement du photocopieur, ont été présentés aux membres du Conseil ;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu de donner le contrat, pour l'acquisition du photocopieur (incluant le contrat de service), à Copicom et ce au montant de 4 400\$ plus les taxes applicables selon la proposition en date du 22 octobre 2018, ce montant comprend une valeur de rachat de l'ancien photocopieur par l'entreprise dont elle disposera lors l'installation du nouveau modèle.

Cette dépense sera prise dans le surplus accumulé au fond général.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**210-18 Repas de Noël 2018**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'autoriser la dépense et le paiement pour le repas de Noël des membres du Conseil et du personnel : directrice générale, directrice générale adjointe, agente de bureau, inspecteur en voirie et directeur du service de sécurité incendie. Chaque membre du Conseil et du personnel étant accompagné de son ou sa conjoint(e).

Chaque personne paiera pour ses consommations. Ce repas aura lieu le 15 décembre 2018 à Farnham.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

Avis est donné à l'effet que l'assemblée de l'adoption du budget 2019 aura lieu, lundi le 17 décembre 2018 à 19 :30 et que des rencontres sont prévues les lundis 12, 19, 26 novembre et le 10 décembre 2018.

La deuxième période de questions est ouverte à 21h10.

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 21h20

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Mairesse

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière adjointe